

Madame Chantal Berthelot  
Monsieur Gabriel Serville

Cayenne, le 6 octobre 2012

**Objet : Pacte budgétaire.**

Madame la Députée, Monsieur le Député,

En juin dernier SUD Education avec d'autres organisations syndicales, a interpellé Monsieur le Président de la République sur l'état de l'École en Guyane. Dans ce courrier nous le lui réclamions ce que demandons depuis des années : un plan d'urgence pour l'éducation en Guyane.

Mardi 9 octobre vous devrez vous prononcer sur la ratification du pacte budgétaire européen officiellement appelé traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG). François Hollande, candidat, s'était engagé à renégocier ce traité signé en mars dernier par Nicolas Sarkozy. Aujourd'hui le gouvernement présente pour ratification au Parlement ce même Traité, rigoureusement inchangé.

Le Pacte budgétaire interdit les déficits publics et donne aux instances européennes des pouvoirs de sanction inédits contre les pays en difficulté. Dans l'espoir de rassurer les créanciers et les spéculateurs, il impose aux États une austérité perpétuelle sans apporter aucun remède aux causes réelles de la crise.

Si au premier abord, la lutte contre la ratification de ce traité peu paraître accessoire vu de la Guyane, il nous semble au contraire que les répercussions seront bien réelles. Si ce traité est ratifié par la France, l'État ne pourra plus s'engager dans des investissements à long terme.

Pourtant l'École de Guyane connaît aujourd'hui son « baby boom ». D'après l'INSEE l'effectif des enfants scolarisés augmente de près de 4% chaque année. Cela sans compter le nombre d'enfants qui eux ne sont pas scolarisés. Il est nécessaire de se souvenir que dans l'hexagone, entre 1965 et 1975, 2500 établissements ont été construits pour faire face à l'explosion des effectifs scolaires. Soit un par jour ouvrable. Toutes ces constructions ont eu lieu avant la première loi de décentralisation. Elles ont donc été à la charge de l'Etat. Est-il déplacé de demander pour les enfants de Guyane que l'Etat participe à la hauteur des enjeux qui sont les nôtres ? Nous sommes convaincus que non.

Ratifier ce traité, c'est se condamner à subir la même situation que celle que nous connaissons depuis trop d'années. A savoir, des établissements et écoles en nombre insuffisant, pleins à craquer et généralement en piètre état. Cette raison justifie amplement que nous soyons aujourd'hui amenés à vous demander publiquement de voter contre le Pacte budgétaire.

En vous remerciant de votre réponse, croyez, Madame la Députée, Monsieur le Député, à nos sentiments républicains.

Pour SUD Education Guyane



Damien Davy (co-secrétaire).